

NITTELUB

L'édito de l'équipe Communication

Dans ce numéro :

L'édito	1
Cécile, ma fille ...	1
Le mot du Maire	1
Extension de l'école	2
Chemins de randonnée	2
ADMR	2
Passionata	2
Téléthon	3
Crèche de Noël	3
Messes trimestrielles	3
Une date à noter	3
Contact Mairie	4
Informations	4
Pour mémoire ...	4

Réveillons-nous ?

Il y a presque un an, on nous disait: « l'Euro, c'est dans la poche ! ». Dans les têtes, c'est moins évident. A part le sempiternel 15,24 € pour 100 Francs, 81 centimes d'euro, c'est quoi ?

N'achetons-nous pas dans le flou, un « brouillard » qui

rappelle la météo actuelle ? Si le prix des produits augmente, le constatons-nous immédiatement ? Chacun se résigne, plus ou moins confiant; mais perdre des repères, c'est difficile.

Pour cette fin d'année, les symboles de Noël (joies, famille) et du Jour de l'An (convivialité, rires) peuvent

nous reconforter.

Utilisons donc nos euros flambant neufs, mais n'oublions pas qu'un cadeau n'est pas forcément une affaire de prix, mais un don de soi.

Faire plaisir, c'est une douceur partagée...

Cécile, ma fille ... (Claude Nougaro)

Nous souhaitons la bienvenue à la petite **Cécile AVY**, qui est née le 14 octobre 2002.

Nous adressons toutes nos sincères félicitations aux heureux parents: Anne Pérennou et Philippe Avy, domiciliés à En Salvayre (*le fin fond du Tarn ?!*).

Le mot du Maire

A la veille de ces fêtes, que j'espère agréables pour toutes et tous, je souhaite m'adresser tout particulièrement à une habitante de la commune.

Je tiens, en mon nom personnel et au nom de tous, à la remercier pour son civisme et sa générosité.

En effet, il y a plusieurs semaines, elle n'a pas hésité à intervenir pour qu'un drame soit évité: n'écouterant que son courage, avec sa plus jeune fille dans les bras, elle s'est

précipitée au devant d'une voiture roulant à trop vive allure, afin de protéger une jeune enfant du village, Laurine Avy.

Grâce à sa présence d'esprit, une catastrophe a pu être évitée.

Un tel acte de bravoure ne peut qu'engendrer notre reconnaissance, nos remerciements et nos félicitations.

Si l'on doit tirer une morale de ces faits, c'est: « **Attention, nos routes de campagne ne**

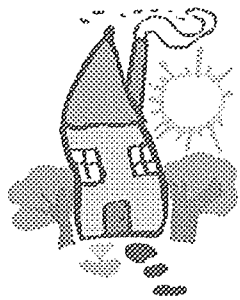
sont pas des autoroutes ! Cela fait partie de leur charme... ».

Comme vous n'êtes pas seuls à les emprunter, soyez prudents et respectueux des autres usagers et de l'environnement routier. Réduisez votre vitesse à l'approche des zones habitées et soyez vigilants. Cela ne demande pas beaucoup d'effort et cela rapporte gros.

Encore une fois, Madame Médard, merci et bravo !

Brigitte PARAYRE.

L'extension de l'école



Une école où il fait bon apprendre !

Depuis la rentrée (voir Nitte-lub n°7), un local préfabriqué est venu compléter la structure de notre école maternelle.

Acquis neuf par la municipalité, il se trouve à l'arrière de l'école, près du terrain de football.

Il est destiné à la pratique des activités psychomotrices de nos « petits ».

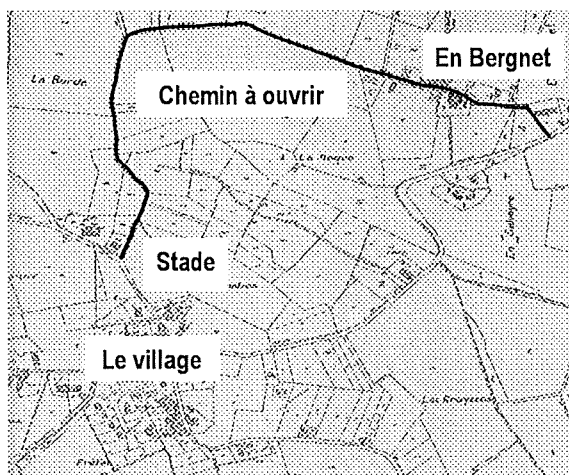
L'extension de l'école:

- salle de classe
- dortoir
- sanitaires
- agrandissement du réfectoire
- réhabilitation de la partie ancienne
- salle de psychomotricité

représente un coût total de 179 000 € TTC. Il reste conforme aux prévisions.

Nous avons obtenu 78 % de subventions sur le montant HT.

Le reste est financé par des fonds propres (21 290 €), complétés par un emprunt de 38 000 €.



Les chemins de randonnée

La commission « Environnement » de la municipalité a travaillé sur le dossier des chemins de randonnée.

Un premier projet a été proposé à la CCTA (Communauté de Communes Tarn-Agout), dont St Agnan fait partie et qui est compétente en la matière, en vue d'une ouverture début 2003.

Ce premier chemin, entièrement sur le domaine communal, permettra de circuler à pied, en VTT ou à cheval du stade à En Bergnet (environ 1200 mètres).

Il sera balisé, afin que chacun puisse profiter de ce nouvel itinéraire de promenade.

Nous vous informerons dès son ouverture effective.

ADMR: Aide à Domicile en Milieu Rural

La mairie de Saint-Agnan dispose désormais d'une personne « relais ».

Elle pourra vous renseigner et vous mettre en relation avec les responsables de l'ADMR, afin de savoir si vous pouvez bénéficier, et sous quelles conditions, de leur assistance.

Adressez-vous à:

Annie MOLINIER

Tél: 05.63.58.39.82



Passionata

Toute l'équipe municipale tient à remercier les 16 exposants présents toute la journée du 10 novembre dernier, pour cette première édition de Passionata.

Les visiteurs auront apprécié les différentes collections, les talents artistiques de chacun,

que ce soit avec des pinceaux, une machine à coudre, un tube de colle, des aiguilles, de l'argile, du bois ...

Devant le succès de cette nouvelle manifestation, nous vous donnons donc tous rendez-vous pour Passionata 2003.

Téléthon 2002: Le Saint-Ga-Lu-Thon !

Lors des réunions de préparation, le défi était: « Pourquoi pas 500€ pour le Téléthon? »

En ce samedi 7 décembre, le temps hivernal avait investi nos 3 communes; ce qui explique peut-être la participation « frileuse » des habitants.

Cette journée s'est terminée par un repas à la salle des fêtes de St Agnan, qui a réuni une centaine de personnes.

Malgré tout, le bénéfice de cette manifestation, entièrement reversé au Téléthon, est d'environ 1 400€, soit presque

le triple du défi !

Encore merci et un grand bravo à tous les participants et organisateurs !

A l'année prochaine, avec le même enthousiasme ...



La crèche de Noël de St Agnan

Pour la deuxième année consécutive, notre village a sa crèche de Noël.

Réalisée dans l'église par des bénévoles, qui lui ont consacré beaucoup de leur temps, elle s'offre au regard émerveillé des enfants. Mais les adultes apprécieront également...

Après avoir fait partie du circuit des crèches, le 8 déc, vous pourrez la visiter :

Sam 21 déc. de 17 à 19 h

Dim 22 de 17 à 19 h

Lun 23 de 17 à 19 h

Merc 25, de 15 à 17 h

Dim 29, messe de 9h30 à 11h

Un grand merci aux St Agnais qui se sont investis pour cette réalisation, en particulier à M. Lambert, qui mena la construction de la crèche à son terme malgré une fracture et plusieurs jours d'hôpital.

Venez nombreux, seuls ou en famille, admirer la crèche de Noël !

Messes trimestrielles

Le **29 Décembre** prochain aura lieu la première messe d'une série que nous espérons longue.

En effet, à compter de cette date, l'église du village sera ouverte une fois par trimestre pour la messe dominicale. Notez bien les dates prévues pour l'année 2003:

• Le 30 Mars

• Le 29 Juin

• Le 31 Août

• Le 30 Novembre

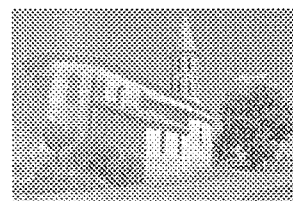
Si vous souhaitez, vous aussi, que l'église de St Agnan revive, venez nombreux assister à ces messes. Une fréquenta-

tion trop faible pourrait remettre en cause ces messes trimestrielles.

Si vous désirez vous investir dans l'équipe paroissiale, pour faire vivre l'église dans le cadre des activités religieuses, vous pouvez contacter :

Elisabeth REMY 05.63.58.54.00

François de BADILHAC 05 63 58 13 78



L'église reprend vie.

Une date à noter: le 10 janvier 2003

Notez bien

sur vos agendas 2003:

Le **vendredi 10 Janvier 2003**, aura lieu la traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire à la population.

Cette année, cette soirée sera aussi celle de l'inauguration de l'extension de l'école maternelle.

Vous pourrez également participer au concours de photos et admirer l'exposition de clichés de St Agnan.

La soirée se poursuivra par un cocktail festif à la salle des fêtes, auquel vous êtes tous cordialement invités.

Vous recevrez prochainement un coupon de réservation pour vous inscrire.

18h00: Inauguration de l'école.

19h00: Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

19h30: Vœux du Maire.

20h00: Cocktail festif, ambiance musicale.

Exposition de photos.

PROGRAMME:

MAIRIE DE ST-AGNAN

Horaires d'ouverture:

Lundi 10h00 / 12h00
 Mercredi 10h30 / 12h00
 Jeudi 14h00 / 17h30

Permanence de Mme le Maire:
 Le jeudi de 18h30 à 19h30

Téléphone : 05.63.41.47.04
 Télécopie : 05.63.41.47.04

Messagerie internet :
 stagnan.mairie@wanadoo.fr



Informations

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS:

Dans la catégorie des communes de moins de 300 habitants, St Agnan a obtenu le 1er prix départemental.

Le prix spécial du jardinier a été attribué à Mme Françoise Calvet. Nous la félicitons vivement pour ses initiatives et son savoir-faire.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE:

Le dépositaire, prévu et budgétisé par la précédente municipalité, est enfin réalisé.

Il permettra d'accueillir momentanément et à titre gratuit les défunts de la commune, laissant ainsi aux familles dans la peine le temps de la réflexion, avant l'inhumation.

PATRIMOINE COMMUNAL:

Afin d'entretenir notre patrimoine communal, une opération de nettoyage des toits de l'église devrait être menée au printemps 2003.

Au préalable, des travaux de réparation des vitres sont actuellement effectués, afin d'éviter les courants d'air et les infiltrations d'eau.

Voici une nouvelle rubrique, que vous retrouverez régulièrement. Quelques anecdotes, histoires, souvenirs du passé de notre région ! Elle s'appelle:

Pour mémoire ...

La Mathildou ...

Vous l'ignorez peut-être, mais elle a vécu ici, dans notre village !

Celui qui nous a beaucoup parlé d'elle s'appelait Raoul Gasc. Il l'a connue lorsqu'il était petit.

D'une voix douce et sucrée, elle lui disait: « Bonjour, petit. Comment vas-tu ? As-tu bien travaillé à l'école aujourd'hui ? Veux-tu des bonbons ? Entre donc et prends en quelques-uns ! »

Puis, en le raccompagnant à la porte, elle lui lançait: « Dis à ta maman de passer me voir pour payer les bonbons ! »

Cela se passait dans les années trente, à l'épicerie du village, entre l'église et l'ancienne forge.

Au Préfrancou, ... chez la Mathildou ! ...

— 352 —

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1900 DANS LE DÉPARTEMENT

Naissances	{ Garçons	3.293	} 6.401
	{ Filles	3.108	

Il y a eu 177 enfants naturels, dont 46 reconnus et 131 non reconnus. Le chiffre des mort-nés s'est élevé à 280.

Décès	{ Sexe masculin	3.661	} 6.958
	{ Sexe féminin	3.297	

Différence au profit des décès 557

Il est mort 1,092 enfants de la première année.

Tous les chefs-lieux d'arrondissement ont donné un excédent de décès.

Il y a eu 2,506 mariages.

Contractants ayant signé	{ hommes	2.417	} 4.742
	{ femmes	2.325	

Contractants ne sachant écrire	{ hommes	89	} 270
	{ femmes	181	

Il y a eu 26 légitimations par mariage.

Le nombre des divorcés a été de 26 : il y a eu cinq mariages entre cinq divorcés et cinq filles, deux entre divorcés et veuves, trois entre des garçons et des divorcées et deux entre divorcés.

Extrait de l'annuaire administratif, statistique, historique et commercial du Tarn, publié sous les auspices de M. le Préfet et du Conseil Général.
(1902)